

LA MISE A NIVEAU DES PME

Contexte et objectif

La Tunisie a été le **premier pays du Sud de la Méditerranée à s'engager dans une politique résolue d'ouverture économique** notamment dans le cadre d'un accord d'association avec l'Union Européenne qui a abouti le **1^{er} janvier 2008 à l'instauration effective de la zone de libre échange**. Dès 1995, cette politique d'ouverture s'est traduite par un effort national d'adaptation de l'appareil productif à la concurrence internationale au travers du **Programme de Mise à Niveau des Entreprises** destiné à **renforcer leur compétitivité et à réduire un chômage** qui reste de l'ordre de 14%. L'enjeu, pour la Tunisie, est, en soutenant son tissu d'entreprises, en particulier des PME, de participer à un **objectif de croissance économique de plus de 6%** sur une longue durée, dans un contexte de mise en concurrence avec les industries européennes et des pays émergents.

Descriptif du projet

L'Agence Française de Développement a fait dès 1997 le constat, avec le Ministère de l'Industrie Tunisien, que le renforcement de la compétitivité des petites et moyennes entreprises des secteurs industriels, passe par la **mise à disposition de ressources financières de long terme** venant renforcer la solidité de leur bilan. L'intervention de l'AFD s'est ainsi concentrée sur la **restructuration financière des entreprises** à travers 4 lignes de crédit successives aux banques tunisiennes, qui représentent un total de 94 millions d'euros. **La quatrième ligne de crédit de 30 millions d'euros, opérationnelle depuis 2005 et actuellement en cours de mobilisation, est spécialement destinée aux PME.**

Impacts

Au total, ce sont près de **110 entreprises et 22 500 emplois** qui auront ainsi été soutenus à travers les interventions de l'AFD, parmi lesquelles **près de 70 PME** dans tous les secteurs industriels. Un nombre significatif de ces entreprises s'apprête aujourd'hui à intégrer le marché alternatif récemment créé. En soutenant ces entreprises, l'AFD remplit son mandat de soutien au **renforcement de la compétitivité de l'économie tunisienne**. Elle démontre aussi un engagement sur des politiques publiques de long terme et peut ainsi entraîner avec elles d'autres bailleurs de fonds, à l'exemple de la JBIC (la banque de développement japonaise), qui a récemment passé un accord du même type à la suite de concertations avec l'AFD.

